

COMPÉTENCE 15

Valoriser et promouvoir les savoirs, la vision du monde, la culture et l’histoire des Autochtones

DIMENSIONS DE LA COMPÉTENCE 15	COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES EN ENSEIGNEMENT (MEES)	COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES EN PSYCHOÉDUCATION	COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES EN TRAVAIL SOCIAL
Créer un milieu d’apprentissage où l’élève se sent respecté et accueilli, qui tient compte de la vision holistique d’une éducation qui s’étend tout au long de la vie	C1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d’éléments de culture C7 : Tenir compte de l’hétérogénéité des élèves C10 : Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté	C2.2 : Être capable d’agir en tant que psychoéducatrice ou psychoéducateur dans un contexte de collaboration professionnelle intradisciplinaire ou interdisciplinaire	C2.3 : Réaliser l’intervention sociale et évaluer le processus d’intervention
S’engager activement dans un processus de sécurisation culturelle grâce à la conscience, à la sensibilité et à la compétence culturelle	C1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d’éléments de culture C7 : Tenir compte de l’hétérogénéité des élèves C10 : Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté	C2.3 : Être capable de contribuer à l’organisation des services en psychoéducation C2.2 : Être capable d’agir en tant que psychoéducatrice ou psychoéducateur dans un contexte de collaboration professionnelle intradisciplinaire ou interdisciplinaire	C2.1 : Être capable de créer et de maintenir des liens sociaux de collaboration avec les acteurs concernés par les situations-problèmes en fonction des différentes méthodes d’intervention (individu, famille, groupe, communauté)
Valoriser la culture, la langue, le territoire et les savoirs autochtones en milieu scolaire ainsi que dans les relations avec la famille et la communauté	C1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d’éléments de culture C10 : Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté	C1.1 : Être capable de recueillir les données nécessaires pour cerner les difficultés d’adaptation et les capacités adaptatives d’une personne, d’une famille, d’un groupe ou d’une organisation ou, encore, pour éclairer toute situation qui requiert une expertise en psychoéducation	C2.1 : Être capable de créer et de maintenir des liens sociaux de collaboration avec les acteurs concernés par les situations-problèmes en fonction des différentes méthodes d’intervention (individu, famille, groupe, communauté) C3.1 : Être capable d’établir et de maintenir des collaborations professionnelles et intersectorielles
Utiliser des pratiques pédagogiques et des modes d’évaluation adaptés au mode d’apprentissage autochtone	C3 : Planifier les situations d’enseignement et d’apprentissage C4 : Mettre en œuvre les situations d’enseignement et d’apprentissage C5 : Évaluer les apprentissages C6 : Gérer le fonctionnement du groupe-classe	C1.2 : Être capable d’établir et d’exposer un résultat d’évaluation psychoéducative C1.3 : Être capable de concevoir et de planifier une intervention en psychoéducation C1.4 : Être capable de mettre en œuvre une intervention en psychoéducation et d’en assurer le suivi	C2.2 : Effectuer une évaluation du fonctionnement social, élaborer un plan d’intervention ou une stratégie concertée et déterminer la méthode d’intervention appropriée C2.3 : Réaliser l’intervention sociale et évaluer le processus d’intervention
S’engager activement dans des relations professionnelles respectueuses avec les apprenant-e-s, les parents et les communautés autochtones.	C10 : Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté C13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession	C2.1 : Être capable de produire les documents liés à la pratique professionnelle C2.2 : Être capable d’agir en tant que psychoéducatrice ou psychoéducateur dans un contexte de collaboration professionnelle intradisciplinaire ou interdisciplinaire	C2.1 : Être capable de créer et de maintenir des liens sociaux de collaboration avec les acteurs concernés par les situations-problèmes en fonction des différentes méthodes d’intervention (individu, famille, groupe, communauté) C3.1: Être capable d’établir et de maintenir des collaborations professionnelles et intersectorielles

Conseil en Éducation des Premières Nations (2021). *Compétence 15 : Valoriser et promouvoir les savoirs, la vision du monde, la culture et l'histoire des Autochtones*. CEPN, Institut Tshakapesh, CDFM Huron-Wendat.

Ministère de l'Éducation (2020). *Référentiel de compétences professionnelles : profession enseignante*. Québec : Gouvernement du Québec.

Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (2018). *Le référentiel de compétences lié à l'exercice de la profession de psychoéducatrice ou psychoéducateur*. Montréal : OPP.

Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2012). *Référentiel de compétences des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux*. Montréal : OTSTCFQ.

COMPÉTENCE 15

Valoriser et promouvoir les savoirs, la vision du monde, la culture et l’histoire des Autochtones

Perspectives et réalités autochtones
dans la formation en **enseignement, psychoéducation** et **travail social**

DIMENSIONS DE LA COMPÉTENCE 15	COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES EN ENSEIGNEMENT (MEES)	COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES EN PSYCHOÉDUCATION	COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES EN TRAVAIL SOCIAL
Intégrer des modes d’apprentissage culturellement signifiants dans la classe et sur le territoire	C1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d’éléments de culture C8 : Soutenir le plaisir d’apprendre C10 : Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté	C1.3: Être capable de concevoir et de planifier une intervention en psychoéducation C1.4 : Être capable de mettre en œuvre une intervention en psychoéducation et d’en assurer le suivi	C2.3 : Réaliser l’intervention sociale et évaluer le processus d’intervention
Reconnaître que chaque apprenant fait partie d’une grande famille et communauté qui contribuent à son cheminement d’apprentissage, qui se prolongera tout au long de la vie	C10 : Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté C11 : S’engager dans une développement professionnel continu et dans la vie de la profession C13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession	C1.1 : Être capable de recueillir les données nécessaires pour cerner les difficultés d’adaptation et les capacités adaptatives d’une personne, d’une famille, d’un groupe ou d’une organisation ou, encore, pour éclairer toute situation qui requiert une expertise en psychoéducation	C1.1 : Être capable de comprendre, de questionner, d’intégrer et d’appliquer les fondements éthiques du travail social dans sa pratique C1.2 : Être capable d’exercer une pensée critique dans le cadre de sa pratique professionnelle
Profiter des occasions de créer des liens dans ses relations avec les élèves, ses collègues, les parents, les membres de la communauté ainsi que des liens avec la communauté et le milieu	C9 : S’impliquer activement au sein de l’équipe-école C10 : Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté	C2.2 : Être capable d’agir en tant que psychoéducatrice ou psychoéducateur dans un contexte de collaboration professionnelle intradisciplinaire ou interdisciplinaire	C2.1 : Être capable de créer et de maintenir des liens sociaux de collaboration avec les acteurs concernés par les situations-problèmes en fonction des différentes méthodes d’intervention (individu, famille, groupe, communauté) C3.1: Être capable d’établir et de maintenir des collaborations professionnelles et intersectorielles
Savoir sélectionner des contenus authentiques traitant de la culture et de l’histoire autochtones	C1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d’éléments de culture C3 : Planifier les situations d’enseignement et d’apprentissage	C4.1 : Être capable de contribuer au transfert des connaissances en psychoéducation C4.2 : Être capable de contribuer à l’approfondissement et à la communication des connaissances en psychoéducation	C1.2 : Être capable d’exercer une pensée critique dans le cadre de sa pratique professionnelle
S’engager dans un processus d’apprentissage continu en tant qu’apprenant plutôt que comme un expert	C11 : S’engager dans une développement professionnel continu et dans la vie de la profession	C3.1 : Être capable de produire un plan de formation continue adapté à ses besoins de développement professionnel C3.2 : Être capable de mettre en œuvre un plan de formation continue adapté à ses besoins de développement professionnel, d’en utiliser les acquis et de l’actualiser	C1.3 : Être capable d’agir selon une démarche réflexive dans sa pratique C4.1 : Être capable de développer son identité professionnelle C4.2 : Être capable d’assurer son développement professionnel C4.3 : Être capable de contribuer au développement de la profession

Conseil en Éducation des Premières Nations (2021). *Compétence 15 : Valoriser et promouvoir les savoirs, la vision du monde, la culture et l'histoire des Autochtones*. CEPN, Institut Tshakapesh, CDFM Huron-Wendat.

Ministère de l'Éducation (2020). *Référentiel de compétences professionnelles : profession enseignante*. Québec : Gouvernement du Québec.

Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (2018). *Le référentiel de compétences lié à l'exercice de la profession de psychoéducatrice ou psychoéducateur*. Montréal : OPP.

Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2012). *Référentiel de compétences des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux*. Montréal : OTSTCFQ.